

MONTREAL PLUS



L'ex-fonctionnaire Hyacinthe Auger avait besoin de 50 000\$ *Page 2*

La Légion d'honneur aux frères Bouchard *Page 2 >*



ÉDIFICE VIGER

Déménager plutôt que décontaminer

Les faux plafonds de l'annexe arrière construite dans les années 60 contiennent de l'amiante giclé

KARIM BENESEAIEH

Plutôt que d'entreprendre un long processus de décontamination et de rénovation de son édifice Viger, la Ville compte vendre l'immeuble et déménager ses employés dès janvier prochain.

Ce sera donc au nouveau propriétaire de cet édifice historique aux allures de Château Frontenac, dont la valeur est estimée à 16 millions, de s'occuper de rendre les lieux plus présentables. Il y a six ans, on a découvert que les faux plafonds de l'annexe arrière construite dans les années 60 contenaient de l'amiante giclé.

« Des tests ont prouvé que les employés ne respiraient pas de matière toxique », précise Richard Leblanc, porte-parole à la Ville.

Les relevés effectués démontrent en effet que les particules d'amiante en suspension dans l'air sont 100 fois inférieures aux normes sur la qua-

lité de l'air en milieu de travail. Ainsi, on aurait mesuré 0,02 fibre d'amosite par cm³ alors que la norme permise est de 0,2 fibre par cm³ dans le faux plafond du bâtiment surnommé « métro », une annexe construite au début des années 1960 pour héberger la supervision des plans du métro.

Depuis six ans, toutefois, les employés du Service environnement, voirie et réseaux travaillant à cet endroit ont constamment demandé l'enlèvement de l'amiante. En vain.

« L'amiante dans les plafonds fait partie d'un problème plus large : l'édifice aurait besoin de rénovations importantes, dit M. Leblanc. Plutôt que de se lancer dans cette opération, la Ville préfère déménager les employés et se départir de l'immeuble. »

On ignore, ajoute le porte-parole, dans quel édifice municipal se retrouveront ces quelque 300 fonctionnaires.

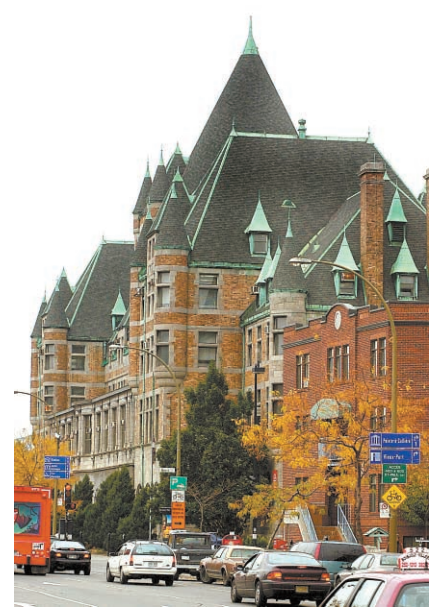
Le bâtiment plus que centenaire serait également infesté par la vermine, particulièrement des souris et des coquerelles. Maints employés se sont plaints de problèmes de ventilation et de

climatisation : trop chauds l'été, les bureaux devenaient glaciaux l'hiver.

Datant de 1898, l'ancienne gare-hôtel Viger a été conçue par l'architecte Bruce Price, à qui on doit également le vrai Château Frontenac, celui de Québec.

L'idée de vendre l'édifice Jacques-Viger n'est pas neuve, elle est apparue à maintes reprises depuis le début des années 90. En mars 2000, l'administration Bourque songeait à céder le bâtiment à la Société de développement de Montréal, jugeant que la gare Viger était « un immeuble non performant pour des fonctions administratives municipales ».

Il y a deux ans, on rapportait le projet de la Commission scolaire de Montréal de se l'approprier pour en faire une école professionnelle d'hôtellerie de niveau secondaire, un investissement évalué à 50 millions. Le projet, qu'on annonçait alors comme imminent, n'est pas mort, assurait-on hier à la CSDM. « On n'est pas prêt à parler de ce projet-là, a déclaré le porte-parole Claudette Lechasseur. Il y aura une annonce à faire un peu plus tard. »



Photothèque ROBERT MAILLOUX, La Presse ©
L'édifice Jacques-Viger pourrait devenir une école professionnelle d'hôtellerie de niveau secondaire.

Yves Manseau remporte une action civile contre la CUM et deux policiers

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

LE PORTE-PAROLE de Mouvement Action Justice, Yves Manseau, vient de remporter une victoire en Cour supérieure contre deux policiers montréalais et leur employeur qui devront lui verser 7500\$.

Manseau a réussi à convaincre le juge Marie-France Courville que les policiers Maurice Larose et Jean-Maurice Couture du Service de police de Montréal l'avaient, à tort, accusé de voies de fait, gardé une nuit en cellule et fait subir un procès criminel.

Les événements au coeur du litige remontent au 19 avril 1995 et ont pour cadre une manifestation d'un groupe pro-avortement contre un organisme américain opposé à l'avortement. Au cours de la manif, des jeunes saccagèrent une voiture de police. Les policiers procèdent à des arrestations. Voyant que des policiers malmènent un de ces jeunes, M. Manseau suggère à un caméraman de filmer la scène. On l'arrête et on le mène au quartier général de la police d'où on le libère le lendemain matin après un avis indiquant qu'il sera accusé de voies de fait contre un policier.

À son procès criminel, Manseau se défend seul. Il assure qu'il n'a frappé aucun policier. On l'acquitte le 19 mars 1997. Il entend alors une poursuite civile contre les deux policiers et leur employeur, au montant de 65 000 \$. C'est cette poursuite qui vient de connaître son dénouement.

La juge Courville accorde donc à Manseau la somme de 5000\$ pour l'arrestation, la détention de 12 heures et les ennuis découlant du procès criminel. En outre, parce que le comportement des policiers Larose et Couture a été plus que négligent et insouciant, le tribunal accorde à Manseau une compensation de 2500 \$.



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Le tour du monde à moto

Pas moins de 220 000 kilomètres à moto plus tard, le Français Gérard Starck était de passage hier aux bureaux montréalais de la Croix-Rouge. Désireux de faire le tour du monde, ce bénévole de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est fixé pour but de faire un saut dans le plus grand nombre de missions au monde. Il a, à ce jour, visité 133 bureaux de la Croix-Rouge et vise les 160. S'il a en général évité les pays trop explosifs, il s'est tout de même retrouvé au Zaïre aux premiers jours de la guerre, au Timor oriental fraîchement indépendant et en Colombie. Quelques conseils touristiques en passant ? Prévoir beaucoup, beaucoup de temps si l'on veut traverser de l'Amérique du Sud à l'Amérique centrale autrement que par la voie des airs. « Malgré ce que laissent entendre les cartes, il n'y a pas de route là parce que l'on ne veut pas faciliter le trafic de drogue et parce que la jungle y est trop envahissante ! »



L'EXPRESS DU MATIN

Équipements de décontamination

LA VILLE DE Montréal dépensera 570 000\$ pour acquérir des véhicules et des équipements lui permettant de faire de la décontamination chimique, biologique, radiologique et même nucléaire. La Ville a annoncé hier la mise sur pied d'une unité d'intervention spécialisée dans de tels risques qui relèvera du service d'incendie. La décision a été prise dans la foulée des événements entourant le 11 septembre et vise à permettre à la Ville de faire face à toute attaque terroriste. Le responsable du dossier à la Ville, Peter Yeomans, a expliqué que le 11 septembre avait forcé les autorités municipales à acheter pour plus de cinq millions de dollars d'équipements divers. Il s'agissait d'une des décisions prises hier lors d'une assemblée publique du comité exécutif de la Ville, la deuxième à se tenir en public depuis l'arrivée en poste du maire Gérald Tremblay.

Menaces d'exhumation

DES MEMBRES de la communauté autochtone de Kanesatake menacent d'aller déterrer un Blanc qui a été inhumé dans leur cimetière, dans la pinède d'Oka, tout près du terrain de golf. Le 18 septembre, un jeune homme habitant ce territoire, Francis Beupré, est mort à l'hôpital de Saint-Eustache à la suite de problème de santé. Il était le conjoint de la Mohawk Cindy Harding, dont le frère John est l'un des sept chefs du conseil de bande de Kanesatake. Beupré était reconnu pour son attirance envers certaines drogues. Après diverses discussions, Crawford Gabriel, un autre membre du conseil de bande, aurait donné la permission d'enterrer Beupré dans le lieu sacré des Mohawks où les Blancs sont interdits. Ce cimetière a d'ailleurs été l'une des causes principales du déclenchement de la crise amérindienne de 1990. Depuis cet enterrement, des dizaines d'appels téléphoniques ont été reçus au conseil de bande par des membres de la communauté qui se disent outrés par cette autorisation. Joint au téléphone hier, le grand chef du conseil de bande, James Gabriel, a déclaré que des rumeurs veulent que des personnes aient l'intention d'aller exhumer le corps de Francis Beupré. — Jean-Paul Charbonneau

Comparution d'un présumé chauffard

MICHEL BOUTIN, 23 ans, a été accusé de meurtre sans préméditation et de délit de fuite causant la mort, hier, lors de sa comparution devant la juge Dominique Slater, au palais de justice de Victoriaville. Boutin aurait foncé sur Martin Duval, 22 ans, qui marchait sur un trottoir de Victoriaville, lundi. Selon la police, un triangle amoureux serait à l'origine de la tragédie. L'accusé demeure détenu jusqu'à son enquête préliminaire, fixée au 12 novembre. Son avocat, M^e Patrick Fréchette, a demandé que son client soit détenu dans la région de Sherbrooke plutôt qu'à Trois-Rivières pour faciliter la communication. À ce sujet, la juge Slater fera une recommandation aux autorités concernées. Nancy Lavoie, 19 ans, passagère de l'auto, a déjà été accusée, pour sa part, de complicité après le meurtre et de complicité après le délit de fuite. — PC



EN CHINE AVEC MONSIEUR MA



VACANCES VOYAGE
Samedi dans La Presse

3081666A

ACTUALITÉS

L'éducation : touchée ou pas par la ZLEA?

MARIE ALLARD

« LES MINISTRES de l'Éducation ne seront pas à Quito pour la ronde de négociations de la ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques) », a dit hier André Lemay, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, après avoir appris que différents groupes étudiants organisaient une grève anti-ZLEA le 31 octobre. « L'éducation relève du domaine provincial, il n'a donc jamais été question que ce soit à la table de négociations. »

La nouvelle a surpris Nicolas Brisson, le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). « L'agenda du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, qui devait y envoyer un représentant, a dû changer dernièrement », a indiqué M. Brisson, qui représente 140 000 étudiants. « C'est ce que le ministère affirme pour le moment, mais cette position peut changer », a pour sa part précisé Mathieu Frappier, assistant à l'exécutif de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE), section Québec. « Nous continuons d'entretenir des doutes. »

Doutes que partage le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). « Dans le cadre de forums très sérieux, des Américains ont exprimé le souhait de voir la libre circulation de l'éducation, comme s'il s'agissait d'un bien ou d'un service comme un autre, a indiqué Nicolas Girard, le porte-parole du MEQ. Or, la position du Québec est très claire : pour nous, il n'est pas question qu'un accord commercial comprenne l'éducation ou la santé, et que ces domaines soient soumis aux lois du marché. »

Et le système privé ?

Coïncidence ou pas, dans sa foire aux questions portant sur la ZLEA, le site internet du ministère des Affaires étrangères reprend en quelque sorte la formule du MEQ, en précisant que « la position du Canada est claire : nos systèmes de santé et d'enseignement public ne sont pas négociables ».

« Très bien pour le système public, a reconnu Nicolas Brisson, mais qu'en est-il du privé ? En vertu de la ZLEA, une université étrangère offrant de la formation à distance pourrait très bien demander sa part de financement public, comme le font des universités privées d'ici. La conséquence, ce serait une dilution du budget accordé à l'éducation, et nous dénoncerons cette éventualité le 31 octobre. »

Mais pourquoi manifester le jour de l'Halloween, si les ministres de l'Éducation ne sont pas, comme il était d'abord prévu, présents à Quito ? « Parce que la ZLEA est un monstre que l'on se propose de démasquer ! » a répondu Mathieu Frappier.



Les frères Gérard et Lucien Bouchard ont été décorés de la Légion d'honneur par le premier ministre français Jean-Pierre Raffarin, hier, à Paris.

Lucien et Gérard Bouchard décorés de la Légion d'honneur

MICHEL DOLBEC
Presse Canadienne

PARIS — Fraîchement décoré de l'Ordre de la Légion d'honneur, au grade de commandeur, l'ex-premier ministre Lucien Bouchard a affirmé que les Québécois resteront « très proches » de la France, quel que soit l'avenir qu'ils choisiront.

« Je m'astreins à ne pas parler de politique, et ce n'est pas toujours facile. Mais je peux vous dire que les Québécois, quel que soit leur destin national, seront toujours très très proches de leur ami français », a déclaré M. Bouchard dans les salons de l'hôtel Matignon, quelques instants après avoir été décoré par le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin.

Pour l'ex-leader souverainiste, « l'attachement indéfectible » des Québécois à la France est « profondément inscrit dans leur cœur » et dans leur identité. Cela est particulièrement vrai pour lui, « élevé dans les humanités classiques », comme

pour son frère, Gérard, historien et sociologue, fait chevalier de la Légion d'honneur lors de la même cérémonie.

Les deux lauréats se sont montrés émus d'avoir été ainsi honorés par la France. « Un hommage qui vient de la France, ça va droit au cœur », a souligné Lucien Bouchard.

Le premier ministre Raffarin n'a pas manqué de souligner qu'il était « exceptionnel » de décorer en même temps « deux frères », réunis par les hasards de l'Histoire et des relations franco-québécoises.

En décorant les deux frères Bouchard, les autorités françaises ont voulu honorer deux grands artisans des relations entre le Québec et la France. M. Raffarin — qui n'avait jamais eu l'occasion de le rencontrer lorsqu'il était en politique — a rendu un vibrant hommage à Lucien Bouchard, « homme de dialogue et de culture », qui a su « construire en France des réseaux d'amitiés qui ont dépassé les clivages politiques ».

Parmi la soixantaine d'invités qui ont assisté à la cérémonie, se trouvaient l'ex-premier ministre et maire de Bordeaux Alain Juppé, Bernard Arnault, le tout-puissant président de LVMH, premier groupe mondial du luxe, et son épouse, la pianiste montréalaise Hélène Mercier.

Le grade de commandeur, qui vient de recevoir Lucien Bouchard, est le plus élevé de la Légion d'honneur. D'autres anciens premiers ministres ont reçu cette prestigieuse distinction dans le passé. René Lévesque avait notamment été décoré en 1977, pendant une visite officielle à Paris. Robert Bourassa avait refusé la Légion d'honneur pendant qu'il était premier ministre — de peur de heurter le Canada anglais au moment des discussions sur l'accord du lac Meech. Il l'avait acceptée après avoir quitté la politique.

D'autres Canadiens doivent recevoir la Légion d'honneur prochainement : c'est le cas de l'ex-gouverneur général Roméo LeBlanc et de l'ex-député libéral ontarien Jean-Robert Gauthier.

Faites-en plus avec moins !



OFFRE HEBDOMADAIRE AVIS

179 \$ PAR SEMAINE* VOITURE COMPACTE Kilométrage illimité

Mentionnez le numéro de rabais D325300

D'autres véhicules sont également disponibles aux tarifs avantageux Avis.



Tirez le maximum de vos plans de vacances ou d'affaires avec cette offre fantastique d'Avis. Et vous pouvez toujours compter sur Avis pour un service rapide, pratique et personnalisé. Une autre façon pour Avis d'y mettre du cœur en vous en donnant davantage à un coût moindre !

Un billet gratuit de hockey !

Avec une location de 3 jours ou plus dans une succursale Avis participante de l'agglomération de Montréal et de la ville de Québec, vous pourriez obtenir un bon échangeable contre un billet dans les Bleus pour tout match à domicile des Canadiens de Montréal durant la saison régulière 2002/2003. Une valeur de plus de 26 \$! L'offre est valide jusqu'au 5 avril 2003. Elle est assujettie à la disponibilité. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

Pour réserver et obtenir de plus amples renseignements, appelez votre agent de voyages ou Avis au :

1 800 321-3652

On y met du cœur!

Plus de 13 succursales dans l'agglomération montréalaise et de Laval pour vous servir. Pour la succursale près de chez vous, consultez les Pages Jaunes.

*Modalités et conditions : L'offre est valide du 1^{er} octobre au 15 décembre 2002. Disponible dans les succursales Avis participantes de l'agglomération de Montréal et de Laval sur les locations hebdomadaires de 5 à 7 jours. Il est nécessaire de réserver à l'avance. Ne peut être utilisée conjointement avec aucun autre bon ou offre promotionnelle et les locations d'aller simple. L'offre n'est pas disponible durant les congés fériés et autres périodes d'interdiction. Les véhicules sont fonction de la disponibilité. Des taxes, des frais de redevance aéroportuaire et d'autres surtaxes peuvent s'appliquer. La personne qui loue le véhicule doit répondre aux critères d'admissibilité d'Avis en matière d'âge, de permis de conduire et de solvabilité.

Un industriel dit avoir remis 50 000 \$ à l'ex-fonctionnaire Hyacinthe Auger

CHRISTIANE DESJARDINS

PIERRE DE CASTRIS, président d'Industrie de Fournitures Internationales (IFI), a relaté hier comment, entre mai et septembre 1997, il avait remis 50 000 \$ au fonctionnaire Hyacinthe Auger, dans le but d'obtenir une subvention de trois millions de dollars du ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'expansion de son entreprise.

Le procès d'Auger, qui est accusé de corruption, d'abus de confiance et de fraude contre le gouvernement dans cette affaire, se tient depuis hier devant la juge Suzanne Coupal, au palais de justice de Montréal.

De Castris a expliqué hier qu'en 1997, il avait embauché le lobbyiste Jean Nadeau pour faire le montage financier en vue de l'expansion de IFI, une entreprise de comptoirs réfrigérés. Nadeau devait notamment s'occuper d'obtenir des subventions. De fait, une demande de subvention était acheminée au ministère de l'Industrie et du Commerce, et Nadeau

faisait moult représentations tant auprès de fonctionnaires que des politiciens pour promouvoir IFI.

En avril 1997, alors que Nadeau et Auger, à ce moment fonctionnaire au ministère de l'Industrie et du Commerce, se trouvaient dans une voiture, Auger a dit à Nadeau qu'il avait besoin de 50 000 \$ pour régler son divorce et renflouer une société dans laquelle il était impliqué. « Je n'avais pas cet argent. J'en ai fait part à Pierre De Castris et ça a germé dans sa tête », a raconté Nadeau, hier, alors qu'il témoignait à son tour.

L'entente conclue finalement était que De Castris remettrait 50 000 \$ à Auger pour l'obtention d'une subvention de trois millions.

De Castris a rencontré Auger pour la première fois le 16 mai 1997, au bureau de ce dernier, et lui a remis 5000 \$ en argent comptant. Le 31 juillet, De Castris remettait 10 000 \$ à Auger, lors d'une rencontre au restaurant Le Cabot. L'argent a été remis dans les toilettes. À la mi-août, De Castris apprenait que la subvention lui était accordée. Le 9 septembre, il

remettait une autre somme de 10 000 \$ à Auger, dans un ascenseur. Enfin, au début d'octobre, De Castris remettait un chèque de 25 000 \$ à Nadeau, pour Auger. Ce chèque était libellé au nom du cabinet d'avocats Marquis et Bellemare in trust. Le chèque fut déposé dans un compte en fidéicommis d'une des avocates, et par la suite, le cabinet d'avocat émettait un chèque de 20 733,65 \$ à Surcot International, une compagnie formée par la compagnie de Auger, Nathalie Fortier. Les 4267 \$ manquants, représentent les honoraires retenus par les avocats pour cette transaction.

De Castris a reçu une subvention de 1,8 million, accordée pour la création d'emplois, mais il n'a pas obtenu le reste, car l'entreprise n'a pas réussi à se qualifier. De fait, IFI s'est retrouvée en crise financière et s'est même placée sous la Loi de la protection de la faillite, en février 1999. Nadeau a quitté IFI, sans avoir été payé, et alors que l'entreprise lui devait 450 000 \$ d'honoraires qu'il n'a jamais pu récupérer, dit-il.

Le procès se poursuit aujourd'hui.

Recours collectif contre Gestion Multi-Voyages

TRISTAN PÉLOQUIN

LA COUR supérieure a autorisé hier l'exercice d'un recours collectif contre Univers Gestion Multi-Voyages, au nom de tous les passagers de Canada Air Charter et de Haiti Air Charter, qui avaient vu leur vol annulé inopinément en juillet.

L'affaire avait défrayé la chronique, lorsque des centaines de passagers des deux transporteurs avaient dû patienter pendant plusieurs jours aux aéroports de

Mirabel et de Port-au-Prince, faute d'avion autorisé à les transporter. N'ayant pas conclu de contrat d'affrètement avec un transporteur aérien reconnu par l'Office des Transports du Canada, Gestion Multi-Voyages, qui commercialisait les marques Canada Air Charter et Haiti Air Charter, avait été contrainte d'annuler plusieurs vols nolisés.

Poursuivie pour dommage-intérêts et dommages exemplaires, Univers Gestion Multi-Voyages pourrait être contrainte de

déboursier 1000 \$ pour perte de jouissance, à chaque client dont le vol a été annulé. L'entreprise pourrait également devoir payer 250 \$ par jour d'attente à chaque voyageur, pour cause de perte de temps, fatigue, stress, déplacements et démarches inutiles durant cette attente.

« Certains ont (également) manqué des cérémonies de mariage, perdu des nuitées d'hôtel, du salaire, etc. », peut-on lire dans un communiqué publié par le bureau d'avocats Unterberg, Labelle, Lebeau & Morgan, qui représente les voyageurs.

LA PHRASE SECRÈTE

Thème: Citation de Charles de Gaulle

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

T	O	U	C	O	S	R	S	E	N	L	E	U	V	H
I	F	A	J	S	T	D	I	N	L	E	A	E	C	A
E	F	S	E	E	U		S							

PH573

10-10-02

Solution du dernier numéro : Le mot liberté n'admet, par définition, aucune restriction.

Club 402-HOMME®
Depuis 1977

Vestons griffés importés d'Italie

seulement **299\$**

Tissus signés
- Cerruti 1881 - Zegna
- Marzotto - Zignone, etc.

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2e étage, Montréal • (514) 861-3636
Heures d'ouverture : Lun. au ven. 10 h à 18 h - Sam. 10 h à 16 h

E4

100 Immobilier

170 COMMERCES

180 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER

186 MAGASINS À LOUER

180 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER

PAPINEAU ET SAUV

ADJ. Outremont, Beau 4000 car. commercial, atelier, bureau, accès portes vitrées

200 Marchandises et services

203 AUDIOVISUEL

205 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

206 MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGERS

210 ANIMAUX

220 ANIMAUX

228 BUREAU TÉLÉPHONIE

231 MACHINERIE, OUTILS

232 ÉQUIPEMENTS COMMERCIAUX

236 ON DEMANDE À ACHETER

240

Marché aux puces

4 PNEUS d'hiver boue et neige, avec roues, pour Blazer 235R 15 po., 450 \$, 514-325-5486.

4 PNEUS hiver, 185 60 14, pneus neufs, 2 500 km, 1805, 450-621-6255.

BANC d'exercice neuf et un banc rampeux 2 500 km, les deux 175\$, 514-384-9193.

BIBLIOTHÈQUE 3 sections mélangée blanche 300 \$, Mobilier s'd'oir pin bois blanc 100\$, Meuble ord mélangée blanche 450\$, 450-670-3960 soir.

BUREAU d'ordinateur 30 po x 60 po x 29 po, blanc, excellente qualité, 175 \$, 514-355-0163.

CONGÉLATEUR GE horizontal 20 cu, Etat neuf, 1 mois d'usage, 712\$ laisserais pour 550\$, 514-874-9423.

CONTENU maison âgée: antiquités haut de gamme, chambres, salon, s'd'oir, miroirs, tapis, gravures, 514-489-2076.

COUCHETTE pour bébé et table à langer en bois naturel, 600\$ pour 300\$, 450-963-6057.

CUISINIERE à bois Islet (Laurier 1949), très bon état, poignées chrome, 3000\$ pour 1500\$ ferme, 450-435-7542.

CUISINIERE au bois, comme neuve, McLarry blanche, 1930 avec "boiler", 819-322-5559.

CUISINIERE GE 2 divans couleur vert forêt, Table dîner/4 chaises, 2 tables salon, 514-767-0074, Après 16h.

DEGAUCHISSEUSE King, 3 couteaux 6", table 46" de long, soufflette Ariens 8-24, tracteur à gaz 12-38, 450-581-1478.

ORDI portatif P166, PC P1, Multimedia 385 \$, écran, 514-522-8886.

PETIT MOTEUR DIÉSEL 1-2 et 4 cyl., 7 à 55 HP, 4505 à 1500\$, 514-577-1416.

PIANO ANTIQUE, 1500\$ négociable, 450-929-0467.

PIANO A QUEUE, petit, Apollo Chicago 1916, 2500 \$ nég., 450-455-8919.

PIANO à queue 7 p, acajou, laqué noir, remis à neuf, bon entretien, Nég. 819-562-2342.

PLATEAU, ordi Mac, T.V., poêle/électro, meubles, MPV Van, 514-282-1495, 938-0653.

PLATEFORME élévatrice ext., feuilletur, char, 2 ascenseurs, etc. Décès, 450-978-0671.

PLAYSTATION 2, 12 jeux, 2 ans d'usage, 600 \$, 450-972-1820.

300

Offres d'emploi

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

308 GARDERIES

CPE LA MARMIALLE

310 BUREAUX

316 ASSURANCE

317 SECTEUR AUTOMOBILE

319 VENTE, COMMERCE

FRANC-JEU

321 TRANSPORT / CAMIONNAGE

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION

400

Services personnels

440 ESCORTES, RENCONTRES, ETC.

440 ESCORTES, RENCONTRES, ETC.

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

445 STUDIOS DE MASSAGE

30 jours consécutifs pour seulement 1,48 \$* par ligne additionnelle par jour *taxes en sus

LES PETITES ANNONCES La Presse

987-VENDU sans frais 1 866 987-VENDU (8363)

Offres d'emploi

270 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE PRODUITS NATURELS

270 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE PRODUITS NATURELS

270 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE PRODUITS NATURELS

270 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE PRODUITS NATURELS

270 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE PRODUITS NATURELS

270 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE PRODUITS NATURELS

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

400 Services personnels

400 Services personnels

400 Services personnels

400 Services personnels

400 Services personnels

400 Services personnels

400 Services personnels

VOTRE HOROSCOPE

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Réponses à vos questions

Réponses à vos questions

Réponses à vos questions

E6

500

Véhicules automobiles

550 AUTOMOBILES

VOLVO

D'OCCASION

CERTIFIÉE

VOLVO

02, S60 aut. argent, 2500km
02, S60 ASR aut. choix de 4
02, S60, 2.4T choix de 2
02, V70 XC, 24 000km
01, V40, choix de 3
01, S60 T5, 5 vit. gris 19 114km
01, V70, 5 vit. 19 450km
01, V70, 2.4T, 27 000km
00, S70, 5 vit. mags, cuir
00, S70 moon dust, 49 000km
99, V70 GLT, 25 900 \$
99, V70 AWD, 24 900 \$
99, S70 GLT choix de 4
99, S70 AWD argent, 24 900 \$
98, C70 décapotable 49 803km
Spécial: financement à partir de 2,9% sur modèles 2000, 2001 et 2002

UPTOWN VOLVO

(514) 737-4321

www.uptownvolvo.com

VOLVO S70 98, 78 000 km. Bleu, cuir, toit ouvrant, 24 900 \$, 22 000 \$, 450-691-2432.

VOLVO S70 98, 64 000 km. Verte / cuir tan. Man., 18 000 \$, 514-777-7082, 514-365-7361.

VOLVO S70 98, 2 en stock Demander Armand 450-445-9811 514-821-8493

VOLVO S70 GLT 98, aut., 120 000 km, cuir, toit aileron, rouge, 17 950 \$, cuir, 514-917-7710

VOLVO S80T6, 1999, un bijou Demander Armand 450-445-9811 514-821-8493

VOLVO S70 T5 (turbo 250 hp) 5 vit., 99, impeccable, A-1, noir, 23 750 \$, cuir, 514-944-3030

VOLVO S70 T5 SE 98, noire, 5 vit., 116 000 km, A-1, 21 210 \$, 514-739-1551, 514-708-4241

VOLVO S80 T6 99, Dolby, mags 17", roues + pneus hiver * lutex.ca 514-336-3000 *

VOLVO S-80 T6 99, 51 000 km garantie, 30 000 \$ ou location. Ctr., 514-817-2886

VOLVO 960 SE 93, 4 ptes., aut., 156000 AWD, démar., à dist., anti-dém., toit ouvrant, cuir, mags, 7500\$. Info.: 450-652-6566

VOLVO 940 Turbo '92, aut., 207 000 km. Équipée, mags, toit, 6750 \$. Ctr., 514-917-7710

VOLVO V40 2001, 26 000km, garantie janv. 2002, 24 900 \$ Garage Blainville 450-434-1169 www.servicevolvo.com

VOLVO 2001, V70 XC AWD, wagon, Crosscountry, 27 000 km., 43 800 \$, 450-529-3382 www.auctionton.qc.ca

Un grand chelem, mais par qui?

ANDRÉ TRUDELLE

LE BRIDGE

atrudel@lapresse.ca

Donneur: Nord			
Vulnérabilité: Est-Ouest			
NORD			
♠ R D 10 4			
♥ 10 9 7			
♦ A R D 7 3 2			
♣ aucun			
OUEST		EST	
♠ V 6	♠ 9 8 7	♥ 6 3	♥ D V 8 5 2
♦ V 10 9 5	♦ 8	♣ A V 10 6 3	♣ 9 8 7 4
SUD			
♠ A 5 3 2			
♥ A R 4			
♦ 6 4			
♣ R D 5 2			
Les enchères :			
NORD	EST	SUD	OUEST
1 K	1 Pi	1 Pi	1 Pi
4 K	4 Sa	4 Sa	4 Sa
6 Tr	6 Co	6 Co	6 Co
7 Pi	7 passe	7 passe	7 passe
Entame: As de Tr ou Valet de K			

Infographie La Presse

Sur l'entame de l'As de Tr, le déclarant coupe au mort, encaisse Roi et Dame d'atout, passe au mort par l'As de Co et coupe un deuxième Tr de son 10. Retour Co vers le Roi et As de Pi. Le mort défause un petit Co. Deux fois Tr et le mort laisse aller deux petits K. Petit K vers le mort pour As, Roi, Dame et le dernier K est coupé.

Six atouts, deux Co, trois K et deux Tr représentent les 13 levés du déclarant. Sur l'entame du Valet de K, le déclarant gagne au mort, purge les atouts en trois tours, encaisse un autre K, coupe un troisième, et présente le Roi de Tr. Si le Roi est couvert de l'As, le mort coupe et défale ses K affranchis, Sud défaussant les perdantes de sa main. Le retour vers le Roi de Co permet au déclarant d'encaisser sa Dame de Tr sur laquelle le mort défause son Co. Si Ouest ne couvre pas le Roi de Tr, le mort défause le 7 de Co.

Si c'est Nord que joue le contrat, l'entame Tr coule le contrat car Est couvre le Roi du mort et la main fermée doit couper, perdant ainsi une levée.

600

Loisirs et véhicules récréatifs

610 SÉJOURS EXCURSIONS

667 VÉHICULES RÉCRÉATIFS

VOYAGE - AUTOCARAVANE homme 58 ans recherche une partenaire cultivée, autonome, âgée 45 - 55 ans, pour voyager de novembre à avril aux États-Unis et Mexique, 514 598-1673

655 MOTOCYCLETTES

ACHETE motos, vélomoteurs, scooters, toutes conditions, vient chercher, 514-815-2287

NINJA Kawasaki ZX9, 2000, 3500 km, 2 casques, A-1, 7900\$. 514-570-8456

YAMAHA Virago 1000 1985, 2 pneus neufs, pare-brise, 47 000 km, 2800\$. 514-777-5328

658 BATEAUX SPORTS NAUTIQUES

DORAL 92, 20 pi., open deck, V6, 4.3, équipée, avec remorque, impeccable. 514-352-4932

LIQUIDATION nautiques "Wakeboard", tube O'Brian, kayak Sun, Neaky, canot Cadorette, pédalo Conour, Future Beach. Tout doit être vendu! Prié d'outant "cost" 450-628-6492 www.jouetsdo.net

MAXIM 2000 18' CR open deck, Mercruiser 31., remorque, 20 900\$ nég. 514-453-9743

667 VÉHICULES RÉCRÉATIFS

A LOUER: motorisé 35 pi. Classe A Pusher diesel, équipé. Mois, saison. 450-465-4003

GMC Savana, 97, toi ouvrant, fini peinteur, 115 000 km, extra propre, 20 000 \$ 514-821-0541

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

RÉPONSES

- 1) Main de l'homme incomplète.
- 2) Trottoir plus large devant l'homme.
- 3) Une fleur en moins dans le bouquet.
- 4) Broderie complétée sur l'arrière de la robe.
- 5) Épaisseur du mur non indiquée derrière l'homme.
- 6) Base de la capote du landau indiquée.
- 7) Haut de la colonne complété.
- 8) Une branche d'arbre en plus au coin du toit.

ERR100R

AVIS AUTOS À VENDRE

Pour les fins de cette rubrique, *La Presse* désire avis ses annonceurs de la teneur des normes qu'elle applique quant au contenu des annonces publiées dans cette rubrique. Tout vendeur représentant un concessionnaire, ou un marchand d'automobiles qui publie en son nom personnel une annonce visant la vente d'automobiles est requis de s'identifier comme agent vendeur ou membre d'une association. De même, tout concessionnaire ou marchand d'automobiles qui publie une annonce visant la vente d'automobiles doit mentionner sa raison sociale ou sa dénomination sociale. L'annonceur qui agit pour le compte d'un concessionnaire ou d'un marchand d'automobiles ne peut employer dans le cadre d'une annonce les mentions « seul propriétaire », « propriétaire original » ou « premier propriétaire » de façon à laisser croire à toute personne que le propriétaire n'est pas un commerçant quand il en est un de fait.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Donner du sang, une question de vie.

Info-Collecte

(514) 832-0873
1 800 343-SANG

Site internet: www.hema-quebec.qc.ca

Banque du Canada

Appel d'offres en vue de la prestation de services de fiducie et de l'exécution des activités administratives liées aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (RÉER) ou aux fonds enregistrés de revenus de retraite (FERR).

En sa qualité de registraire et d'agent financier du gouvernement fédéral, la Banque du Canada est à la recherche d'un fournisseur de services qui sera appelé à assurer des services de fiducie et un soutien administratif liés aux obligations d'épargne du Canada et aux obligations à prime du Canada tenues dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite (RÉER) et des fonds enregistrés de revenus de retraite (FERR). Le fournisseur retenu sera responsable de la tenue de 100 000 comptes et génèra un petit centre d'appels assurant une interaction directe avec nos clients.

Le présent avis a pour objet d'obtenir une déclaration d'intérêt de la part des entreprises qui ont fait leur marque dans le domaine des activités administratives liées aux produits de placement à revenu fixe. Une présélection des entreprises sera effectuée avant le lancement officiel d'une demande de propositions.

Les entreprises qui désirent participer à la présélection doivent déclarer leur intérêt par écrit avant le 16 octobre 2002 à M^{me} Sheila Vokye, Banque du Canada, 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0G9. Téléphone : (613) 782-7968; télécopieur : (613) 782-8222; courriel : svokye@bank-banque-canada.ca

Seules les entreprises qui auront été présélectionnées seront prises en compte pour la suite du processus.

AVIS PUBLIC

Ville de Montréal

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CENTRE DES AFFAIRES

La première partie de l'assemblée portera sur un bilan des incitatifs qui viennent en support au développement économique sur le territoire. En seconde partie, vous serez invités à émettre vos commentaires et suggestions sur les différents programmes incitatifs financiers, notamment les programmes POC et PROCIM.

En outre, la commission fera état de sa tournée informelle des arrondissements eu égard à l'organisation du développement économique sur le territoire.

Date : Le jeudi 17 octobre 2002
Heure : 19 h
Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (Métro Champ-de-Mars)

Une période de questions est réservée au public. Toute personne qui désire poser une question doit s'inscrire entre 18 h 45 et 19 h.

Toute personne désireuse d'intervenir sur les thèmes abordés lors de cette séance peut également s'inscrire en communiquant à l'adresse ci-après mentionnée.

Veillez prendre note que, lors de la prochaine séance publique du mardi 12 novembre 2002, le thème suivant sera abordé : « Organisation territoriale des effectifs de développement économique par la création d'organismes économiques locaux (CLD) ».

RENSEIGNEMENTS : Direction du greffe
Division du soutien aux comités et commissions du conseil
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal H2Y 1C6
(514) 872-3770
(514) 872-9964 (fax)
commission_greffe@ville.montreal.qc.ca

Armes chimiques américaines testées au Canada dans les années 1960

Associated Press

WASHINGTON - Les États-Unis ont mené dans les années 1960 des essais d'armes chimiques et bactériologiques sur leur sol ainsi qu'au Canada et en Grande-Bretagne, révèlent des documents autrefois classés secrets et rendus publics par le Pentagone.

Selon ces documents, des agents neurotoxiques ont été essayés au Canada et en Grande-Bretagne, avec la collaboration de ces deux pays.

Une série de tests, baptisés « Rapid Tan » (Bronzage rapide) I, II et III, ont ainsi été menés en 1967 et 1968 au Canada et en Grande-Bretagne, à l'insu des populations locales.

Le centre de Recherche et développement pour la défense du Canada-Suffield (RDDC-Suffield), en Alberta, a notamment été le théâtre de tests visant à étudier les gaz tabun et soman, qui appartiennent à la même famille chimique que le sarin et ont des effets comparables.

Des gaz ont également été testés en plein air en Alaska, tandis que des bactéries étaient disséminées au-dessus de Hawaï.

Les documents du département américain de la Défense ne précisent pas si des civils ont été exposés aux différents agents toxiques.

La commission de la Chambre des représentants chargée des anciens combattants a par ailleurs demandé des éclaircissements sur les risques encourus par le personnel militaire.

« Notre objectif est d'identifier rapidement les anciens combattants concernés, déterminer s'ils ont eu à subir des conséquences pour leur santé et leur fournir, le cas échéant,

les soins adéquats et dédommagements », a expliqué le député républicain Chris Smith, un des membres de la commission.

Au total, quelque 3000 soldats auraient participé à ces essais, parmi lesquels « Devil Hole I » (Le trou du diable I), mené en 1965 près de Fort Greeley, en Alaska. Il s'agissait d'observer le comportement du gaz sarin, un neurotoxique mortel, lors d'une dispersion par des munitions d'artillerie.

Lors de l'essai « Big Tom », la même année, des bactéries furent relâchées dans l'atmosphère au-dessus de l'île d'Oahu, à Hawaï, afin de simuler une attaque bactériologique et de définir des stratégies de défense adaptées.

Contrairement à ce que pensaient les chercheurs de l'époque, le micro-organisme utilisé, *bacillus globigii*, n'était pas inoffensif. Le bacille, proche de celui provoquant la maladie du charbon, peut entraîner des infections chez les personnes affaiblies sur le plan immunitaire.

Atlantis: amarrage réussi

Agence France-Presse

HOUSTON — La navette spatiale américaine Atlantis a réussi hier son amarrage à la Station spatiale internationale (SSI), deux jours après son lancement du centre spatial Kennedy près de Cap Canaveral selon des images retransmises par la NASA au centre spatial Johnson près de Houston (Texas).

« Atlantis a confirmé un amarrage réussi, c'est un rendez-vous parfait », a commenté l'un des responsables du suivi de la manoeuvre dans la salle de contrôle de la mission au centre Johnson.

L'amarrage a eu lieu à 11h17 avec quelques minutes d'avance sur le plan de vol, alors que les deux engins spatiaux se trouvaient à une altitude de 394 km au-dessus de l'ouest de la Chine, a précisé la NASA.

Le rendez-vous, réalisé alors que les deux engins voyageaient en orbite à la vitesse de 28 000 km/h, marque le début de la 15^e mission de construction du laboratoire orbital, confiée à l'équipage de six astronautes de la navette.

Ces derniers devront fixer une nouvelle poutre (appelée S1) sur le laboratoire orbital, contenant son futur système de refroidissement.

Atlantis apporte également du ravitaillement à l'équipage (deux Russes, une Américaine) qui vit à bord de la SSI depuis 124 jours, ainsi qu'une série d'expériences scientifiques à mener en orbite au cours des prochains mois.

La navette restera amarrée à la SSI pendant sept jours, durée pendant laquelle les astronautes feront trois sorties dans l'espace d'environ six heures chacune, pour fixer la nouvelle poutre d'un poids de 12,5

tonnes et d'une longueur de 14 mètres. Cette énorme pièce en aluminium a coûté 390 millions de dollars.

Ce nouvel élément comprend l'un des trois futurs radiateurs du système de refroidissement, composé lui-même de 18 panneaux qui seront dépliés par les astronautes, une fois la structure fixée sur la SSI.

Le système de refroidissement utilise de l'ammoniac pur. La poutre S1 est également dotée d'équipement de télécommunications, de caméras et d'un système d'éclairage.

Le retour d'Atlantis à Cap Canaveral est prévu le 18 octobre, moins d'un mois avant le départ prévu d'une autre navette, *Endeavour*, vers la SSI pour une nouvelle mission d'assemblage et le renouvellement de l'équipage en orbite.

Un médicament contre le cancer de la prostate

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

LES HOMMES aux prises avec des complications osseuses associées au cancer de la prostate de stade avancé pourront maintenant ajouter un nouveau médicament aux traitements qu'ils reçoivent déjà et qui est susceptible de soulager leurs souffrances et ralentir la détérioration de leur système osseux.

En effet, Santé Canada vient d'homologuer le Zometa (acide zoledronique) pour les hommes touchés par le cancer de la prostate de stade avancé avec propagation aux os de métastases. Le médecin pourra ajouter ce médicament au traitement prescrit, le plus souvent la chimiothérapie et l'hormonothérapie.

Des métastases osseuses sont présentes chez 75 % des personnes souffrant d'un cancer de la prostate de stade avancé. Les métastases, souvent, ne touchent que les os.

Selon le Dr Fred Saad, urologue-oncologue à l'hôpital Notre-Dame et professeur à l'Université de Montréal, le médicament en question a été testé pendant 15 mois auprès de 422 patients, aux États-Unis, au Canada, en France et au

Brésil, notamment. Les essais, de dire le Dr Saad, ont démontré que le médicament en question pouvait réduire le nombre et la fréquence des fractures.

Le même médicament avait reçu le feu vert de Santé Canada l'an dernier pour une autre application. L'homologation vient d'être étendue aux cas de cancers de la prostate au stade avancé.

Administré sous forme d'injection, environ une fois par mois, le traitement au Zometa coûte autour de 500 \$ par mois et ces coûts sont remboursés par le gouvernement.

Zometa mis au point par Novartis Pharma appartient à une classe de médicaments appelée bisphosphonates.

Le cancer de la prostate est le cancer le plus répandu en Amérique du Nord, après celui du poumon.

Au Canada, 4000 hommes meurent chaque année du cancer de la prostate tandis que de 18 000 à 20 000 cas sont découverts annuellement.

Comme le diagnostic se fait souvent tardivement, les hommes atteints présentant peu de symptômes, 50 pour cent des cas ne sont pas guérissables.

Essais cliniques sur l'effet de la marijuana chez les sidéens

Presse Canadienne

TORONTO — Les premiers essais cliniques financés par le gouvernement canadien sur l'effet de la marijuana chez les sidéens et les gens séropositifs ont débuté hier.

Ce sont des chercheurs de l'Hôpital St. Michael et d'un institut de recherche communautaire de Toronto qui mènent l'essai clinique qui porte plus précisément sur les bienfaits présumés de la marijuana sur la santé des sidéens et des porteurs du virus.

« C'est le bon moment pour examiner la question », a commenté le Dr Kevin Gough, chercheur principal et directeur médical des services touchant le VIH à l'Hôpital St. Michael.

Les partisans de l'usage médical du cannabis soutiennent que cette drogue peut servir à soulager différents symptômes, comme la dou-

leur et les nausées causées par la chimiothérapie ou par une forte médication, par exemple. Chez les sidéens, le cannabis pourrait également contribuer selon eux à redonner de l'appétit.

La recherche de St. Michael n'est pour l'instant qu'une expérience pilote. Cette expérience pilote porte sur 32 personnes et devrait durer un an. Tous doivent avoir déjà fumé de la marijuana auparavant car, au plan éthique, les médecins ne pouvaient demander aux participants de commencer à consommer de la drogue pour les fins d'une expérience médicale.

Durant deux mois, chaque participant recevra trois provisions de différentes concentrations de marijuana, en plus d'un placebo. Ils devront tenir un journal énonçant la quantité consommée, l'effet ressenti, tout en décrivant leur alimentation.



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
www.capresse.ca

INDEX DES DÉCÈS

BÉLANGER, Joseph
Montréal
BÉIQUE, Jacqueline
Montréal
BERGÉVIN, S. Madeleine s.g.m.
Montréal
BLAIS, Jean
Victoriaville
BOISJOLI, Gérald
Lavaltrie
BRABANT, Rolande
Montréal
BRUNET (Latour), Fleur-Aimée
Châteauguay
GIROUX, Ferrier
Montréal
HARKNESS, Michel Howard
Montréal
LECLERC, François

LEVASSEUR Lacourse Jeannette
Longueuil
MARQUIS BERTRAND, Cécile
Montréal
MARTIN (Poupart), Jacqueline

MAYER, André
Montréal
ROSS (Daigneault), Monique
Châteauguay
ST-ONGE, Claire
Verdun
THOUIN, Fleur des Neiges
Repentigny



BLAIS, Jean

À l'Hôtel-Dieu d'Artabaska, le 8 octobre 2002, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Jean Blais, époux de Lucienne Leclerc, demeurant à Victoriaville.

Le défunt repose au
Centre funéraire Grégoire & Desrochers
35, rue des Forges
Victoriaville, Québec
(819) 752-5131

Heures de visite: le vendredi 11 octobre 2002 de 14 à 16 h et de 19 à 22 h. Jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles le samedi 12 octobre 2002, à 10 h 30, en l'église Ste-Victoire. En guise de sympathie des dons à la Fondation des maladies du cœur.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, Lucienne Leclerc, ses enfants, Pierre (Solange Plourde), Francine (Yvan Aubin), ses petits-enfants, Cynthia (Flavio), Louis-Philippe, Samuel, Jean-Laurier et Frédérique. Il laisse également dans le deuil sa soeur, Françoise (feu Robert Déry), son frère, Jacques (Hermance Turcotte), ses beaux-frères et belles-soeurs, Rachel (Julien Blais), Rita (feu Jean Boucher) ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

LECLERC, François

1936 - 2002

Le 4 octobre 2002, à l'âge de 66 ans, est décédé monsieur François Leclerc. Il laisse un grand vide dans le cœur de son épouse, Rachel Paradis, de ses fils Martin (Elisabeth Joly) et Simon (Jennifer Swartz) ainsi que dans celui de ses frères et soeurs, de leurs conjoints et de ses petits-enfants. Les funérailles seront tenues à l'église de St-Félix de Cap-Rouge (1460, Provencher à Cap-Rouge) le samedi 12 octobre à 12 h. La famille recevra les condoléances à compter de 11 h. Pour Renseignements:

Coopérative Funéraire du Plateau
693, av. Nérée-Tremblay
Ste-Foy (Québec) G1N 4R8
Tél. (418) 688-2411. Téléc. (418) 688-2414
residencefuneraire@cfplateau.com

LEVASSEUR (Lacourse), Jeannette

1924 - 2002

De Longueuil, le 8 octobre 2002, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Jeannette Levasseur, épouse de M. Raymond Lacourse. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants André, Louise Vachon, Suzanne et François Dumouchel, ses 2 petits-fils Maxime et Francis, son frère Armand, ses beaux-frères, belles-soeurs ainsi que de nombreux parents et amis. Exposée à

La Maison Darche
Réseau Dignité

505, boul. Curé Poirier O., Longueuil
Heures de visite: le jeudi 10 octobre de 19 à 22 h, vendredi à compter de 10 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée en notre chapelle à 13 h et de là au cimetière St-Maxime, lieu de la sépulture.



ST-ONGE (Daoust), Claire

1930 - 2002

À Verdun, le 7 octobre 2002, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Claire Daoust, épouse de M. Serge St-Onge. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Jean (Louise Myrand), Dominique (Gaston Lamarche) et Guy (Diane Morel), ses petits-enfants, Mathieu, France, Chantal, Julien, Simon et Victoria, ses frères et soeurs, Ghyslain, Pierrette, André, Raymond et Jacques ainsi que plusieurs parents et amis. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Un service en présence des cendres sera célébré le jeudi 10 octobre, à 14 h, en l'église Notre-Dame des Sept Douleurs, (4155, Wellington, Verdun). La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 13 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Marie-Vincent, contre l'abus et la violence faits aux enfants (492 boul. Décarie, Ville St-Laurent Qc H4L 3K9) (514) 581-5699. Direction funéraire

Résidence funéraire Laurent Thériault
514-769-3867

Les enfants hyperactifs ont un cerveau plus petit

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les enfants et adolescents souffrant de trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité ont un cerveau plus petit de 3 à 4 % que la moyenne, et cette différence n'est pas due aux médicaments éventuellement pris par ces enfants, selon une étude américaine menée pendant 10 ans.

L'étude porte en particulier sur des enfants qui n'ont jamais pris de médicaments pour ce trouble, et chez lesquels les chercheurs ont trouvé une matière blanche « notablement plus réduite » que la moyenne, précisent les chercheurs dont les travaux sont publiés dans la revue américaine *Journal of the American Medical Association* (JAMA).

Les auteurs estiment néanmoins que le cerveau des enfants vivant avec ce trouble suit une évolution similaire à celui des autres enfants, ce qui indique que le trouble de l'attention associé à l'hyperactivité trouve sa cause plus en amont du développement.

L'étude menée par les Dr Xavier Castellanos et Judith Rapoport, du service de psychiatrie infantile de l'Institut national de la santé mentale (NIMH) américain portait sur 152 enfants de 5 à 18 ans (garçons et filles) ayant passé plusieurs examens utilisant la technologie de l'imagerie à résonance magnétique (IRM) sur une période de 10 ans débutant en 1991.

« Il n'y a aucune indication permettant de penser que les médicaments nuisent au cerveau », a expliqué le Dr Castellanos. « Les enfants (avec ce type de trouble) sont souvent décrits comme moins matures que leurs pairs et cela pourrait être lié à un retard de maturation de la matière blanche », a ajouté le chercheur.

Une solution d'alcool au lieu du savon

Associated Press

SAN DIEGO — L'eau et le savon n'ont plus la cote dans les hôpitaux lorsque vient le temps pour les médecins de se laver les mains. Désormais, le désinfectant de choix est une solution d'alcool à séchage rapide.

La propagation microbienne dans les hôpitaux est devenue un problème énorme en santé, de quoi rendre les malades plus malades et augmenter le nombre de décès de quelque 20 000 par année aux États-Unis, selon des estimations.

Les mains des médecins, des infirmières ou des techniciens qui ont accès aux malades sont parmi les vecteurs les plus importants de cette propagation microbienne. Même si le personnel est tenu de se laver les mains entre chaque consultation, il faut quand même une bonne minute de lavage vigoureux pour se débarrasser des microbes.

DÉCÈS



BÉLANGER, Joseph

1919 - 2002

À Montréal, le 8 octobre 2002, à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph Bélanger, époux de Rita Picard. Il était retraité de Canada Ciment. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Sylvie (Eric), Julien (Catherine) et Mariette (Michel), ses petits-enfants Sophie et Emilie, ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. La famille recevra les condoléances au salon:

Giguère & Tomasso inc.
8989, Hochelaga, Montréal
Membre C.T.Q.

Tél: (514) 351-4370 - Téléc: 514-351-4373
www.salontomasso.com

Les funérailles auront lieu le vendredi 11 octobre à 11 h, en l'église Ste-Louise de Marillac et de là au Repos St-François d'Assise. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi à partir de 9 h.

BOISJOLI, Gérald

1918 - 2002

À Lavaltrie, le 7 octobre 2002, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Gérald Boisjoli, époux de dame Jeanne Lacombe. Outre son épouse, il laisse également dans le deuil ses enfants, Carmel (Manon Archambault) et Odile, ses petits-enfants, Cédric, Vincent, Daphné et William, son frère Jean-Baptiste (Victoire), sa soeur Jeannette, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis. Exposé au

Complexe funéraire Guilbault inc.
90, rue St-Antoine, Lavaltrie

mercredi de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le jeudi à 14 h en l'église de Lavaltrie et l'inhumation suivra au cimetière du même endroit. Jeudi, ouverture du salon dès midi. Des dons à la Fondation des maladies pulmonaires seraient appréciés.



MARQUIS BERTRAND, Cécile

1914 - 2002

À Montréal, le 4 octobre 2002, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Cécile Marquis, épouse de feu Fortunat Bertrand, mère de Rita, Yvette (Christian Godin), Léo (Francine Bovet), grand-mère de Audrey et Joëlle. Elle laisse aussi dans le deuil ses soeurs, ses frères, ses belles-soeurs, ses beaux-frères, ses neveux et nièces, parents et amis.

À compter de 13 h, le 11 octobre 2002, les gens sont invités à se joindre à la famille pour une prière, un recueillement à la
Résidence funéraire Labrèche
500, rue Principale, St-Donat
450-834-2421

Suivra à 14 h la cérémonie funèbre en l'église de St-Donat.

BRABANT (Brosseau), Rolande

1910 - 2002

À Montréal, le 8 octobre 2002, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Rolande Brosseau, épouse de feu Rosaire Brabant, mère de Serge (Eileen Jobin), Rachel (Robert Giras), Michel (Reine-Aimée Bisailon), Pierre (Johanne Myette), grand-mère de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
4848, Papineau, Montréal
www.urgelbourg.com

Les funérailles auront lieu le samedi 12 octobre à 11 h, en l'église St-Stanislas de Kostka (chapelle). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: vendredi de 19 à 22 h et samedi dès 9 h.

BRUNET (née Latour), Fleur-Aimée

1913 - 2002

À Châteauguay, le 8 octobre 2002, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Fleur-Aimée Brunet, épouse de M. Rosaire Brunet. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Normand (Pierrette), Roger (Pierrette), Jovette (Yvan), Marc (Claire) et Réjean (Sylvie), ses 9 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants, son frère Gérald (Blanche), ses belles-soeurs ainsi qu'autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances le samedi 12 octobre à compter de 10 heures, en l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney. Les funérailles suivront à 10 h 30.

Direction funéraire:
Alexandre Nicole
Complexe funéraire Châteauguay

GIROUX, Ferrier

1937 - 2002

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le 30 septembre 2002, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Ferrier Giroux, époux de Mme Monique Hébert. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles, Suzanne et Luce (Mark Donald); ses petits-enfants, Sophie et Simon; ses frères, Georges-Etienne et Serge et ses soeurs, Jeannette et Oriette. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourg
6700, rue Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourg.com

Une liturgie de la parole aura lieu le dimanche 13 octobre, à 14 h, en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés. Heures de visite: samedi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et dimanche dès 11 h.

HARKNESS, Michel Howard

Paisiblement à l'Hôpital général juif, le 8 octobre 2002, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Michel Howard Harkness, époux bien-aimé de Norma (Colton), père adoré de Kathleen (Regan Blanchard), Kimberley et Kevin. Il laisse également dans le deuil ses frères et soeurs, Patrick (Sandra), Francis (Françoise), John (Catherine), Norma (Bill), Lucie (Jean) et Tim (Maureen) ainsi que nombreux autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel attentionné de l'aile 7NW de l'Hôpital général juif pour leur grande bienveillance. Exposé au salon

Alfred Dallaire inc.
14370, boul. Pierrefonds, Pierrefonds

le jeudi 10 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 11 octobre, à 11 h, en l'église United Ste-Genevieve, 4697, boul. St-Jean, D.D.O. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés par la famille.

MARTIN (Poupart), Jacqueline

1922 - 2002

À l'hôpital Notre-Dame, le 8 octobre 2002, est décédée Mme Jacqueline Poupart, épouse de feu Benoit Martin. Elle laisse dans le deuil ses enfants Ginette, Jacques (Louise Surprenant) et Danielle (Sylvain Lafranchise), ses petites-filles Karolyn (Jean-François Tremblay), André-Ann et Marie-Eve (Eric Lavoié) ainsi que son arrière-petit-fils Nathanaël. Elle laisse également ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle emporte aussi avec elle tous ses bons souvenirs de ses amis de la Résidence Cité-Rives. La défunte sera exposée au

Salon funéraire Primeau
26, rue Boyer, St-Isidore
Tél.: (514) 302-0068

le jeudi 10 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le vendredi 11 octobre à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu vendredi à 11 h 30 en l'église de St-Isidore, suivies de l'inhumation au cimetière St-Rémi. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Palli-Ami de l'hôpital Notre-Dame seraient appréciés. La famille profite de l'occasion pour remercier tout le personnel médical et infirmier ainsi que tous les bénévoles du SG (soins palliatifs) de l'hôpital Notre-Dame.



MAYER, André

1926 - 2002

À Montréal, le 1er octobre 2002, à l'âge de 76 ans, est décédé l'inoubliable André Mayer, notaire. Il laisse dans le deuil ses enfants Isabelle, feu Lorraine, Sylvain et Patrice, ses petits-enfants Devin et Grace, ses ex-conjointes Nicole Poulet et Estelle Grégoire, ses soeurs Marie et Juliette, son frère feu Maurice, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que d'innombrables amis. Une messe sera célébrée le samedi 12 octobre à 14 h en l'église St-Louis de France, 740, rue Roy, Montréal.

ROSS (Daigneault), Monique

1937 - 2002

À Châteauguay, le 7 octobre 2002, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Monique Daigneault. Elle laisse dans le deuil ses fils Guy (Anne Malouin) et Gilles (Josée Bissonnette), ses petits-enfants Amélie, Olivier, Frédéric, Félix et Marlie, son compagnon M. Gérard Bonhomme ainsi qu'autres parents et amis. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, le samedi 12 octobre à compter de 9 h au complexe funéraire

Alexandre Nicole
Complexe funéraire Châteauguay

96, boul. St-Jean-Baptiste, Châteauguay
Les funérailles auront lieu le même jour à 11 h 30 en l'église St-Joachim (1, boul. d'Youville, Châteauguay) et de là au cimetière St-Joachim. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.

3^E ANNIVERSAIRE



MARCEL SAVOIE

Décédé le 10 octobre 1999

Ton souvenir est toujours dans nos cœurs. Veille sur nous.

De ton épouse, tes enfants et petits-enfants.

Cancer du sein : controverse sur l'utilité de la palpation régulière

Associated Press

WASHINGTON — Après le débat sur l'utilité réelle de la mammographie, puis la remise en question du traitement substitutif de la ménopause, des voix s'élèvent actuellement aux États-Unis pour remettre en cause l'utilité de la palpation régulière des seins dans le dépistage du cancer.

Ce message à contre-courant irrite aussi bien les malades que ceux qui les soignent.

« Tout cela me rend furieuse », lance Sherry Goldman, une infirmière qui enseigne la palpation des seins à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) et qui, l'an dernier, a détecté par simple palpation une tumeur sur sa propre poitrine que la mammographie n'avait pas décelée. « Les femmes sont déçapées », constate le Dr Gale Sisney, de l'hôpital de l'Université de Georgetown qui continue à conseiller la palpation.

Ce débat n'est pas nouveau : les recommandations nationales américaines ne parlent pas de la palpation des seins, le guide destiné aux patients de l'Institut national (américain) du cancer en minimise l'importance, tout comme la Société américaine du cancer.

Une étude menée en Chine auprès de 260 000 femmes l'a ravivé : elle souligne que les femmes averties de l'utilité de cet examen ne meurent pas moins du cancer du sein que les autres. « Les femmes qui ne se palpent pas ne doivent

pas se sentir coupables », en conclut Robert Smith, épidémiologiste de la Société américaine du cancer. « Elles se découvrent souvent une boule en s'habillant, en se douchant ou en faisant l'amour, pas en se palpant une fois par mois », selon lui.

Pour détecter une grosseur, les femmes doivent bien connaître leurs seins pour, selon Sherry Goldman, y déceler quelque chose d'anormal. D'où l'importance d'un examen régulier et minutieux.

Parmi les autres controverses autour du cancer du sein, l'utilité de la mammographie a été mise à mal, sa pratique régulière n'améliorant pas l'espérance de vie, selon des études insuffisantes aux yeux de leurs détracteurs. Pour autant, le gouvernement continue à la recommander pour les femmes de 40 ans et plus à un rythme annuel ou bi-annuel.

La mammographie n'est certes pas un examen parfait. Elle ne détecte pas tous les cancers, ou au contraire alarme les femmes pour des lésions en réalité bénignes. Par ailleurs, elle détecte des lésions localisées, les cancers in situ que les experts ne jugent pas toujours utiles de retirer. De plus, cet examen nécessite une compétence que ne possèdent pas tous les radiologistes. C'est pourquoi certains spécialistes conseillent de compléter l'examen par une échographie mammaire, notamment lorsque les seins sont denses.

Un don

aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.

Pour information: (514) 495-2421

MOT MYSTÈRE

ANIMAUX - Un mot de 6 lettres

G I T E U E U Q I T S E M O D
 V U O B S E T T E R R I E R E
 R E G T O R T U E G R U A U F
 S E R B R A U T N A H P E L E
 V I E P U A T O I S O N C E N
 X A S N R N T E A E U U E L S
 E L S A N A O G L C A R P E E
 I L U L R O U S I E E U A G S
 A F I I E E N E R I S S S R U
 R R E M N I A A V U I S E U R
 F E U O A S D R A G O N O E E
 F C N I R C E E Y U N A U R X
 E U G O D P E C R E B A U G E
 P L E P E U G I T R U I E O E
 E I P I S R S E T E T A R D F

- | | | | |
|------------|----------|---------|---------|
| AIGLE | ELEPHANT | LIMACE | SIRENE |
| ANON | EPERVIER | MILAN | SOURIS |
| ARA | ERGOT | OISEAU | STRIX |
| ARBRES | ESSOR | ONCE | TAUPE |
| ATELE | EYRA | OTARIE | TERRIER |
| BAUGE | FOU | OURSE | TETARD |
| BOA | GITE | OURSON | TOISON |
| CARPE | GRUAU | PAS | TORTUE |
| CERF | GRUE | PIE | TRUIE |
| DEFENSES | GUENON | PIS | UNAU |
| DOGUE | GUEPE | QUEUE | URUS |
| DOMESTIQUE | INSECTE | REMARDE | VER |
| DRAGON | LAIE | RENNE | XERUS |
| ECUME | LAINÉ | RESSUI | |
| EFFRAIE | LEOPARD | RUT | |
| EIDER | LEU | SETTER | |

Solution du dernier problème : BRETONNEAU

10/10/2002

11107

DICTIONNAIRE DES MOTS CROISÉS **NOUVEAU**

Lise Beaudry

768 pages
18 cm x 24 cm

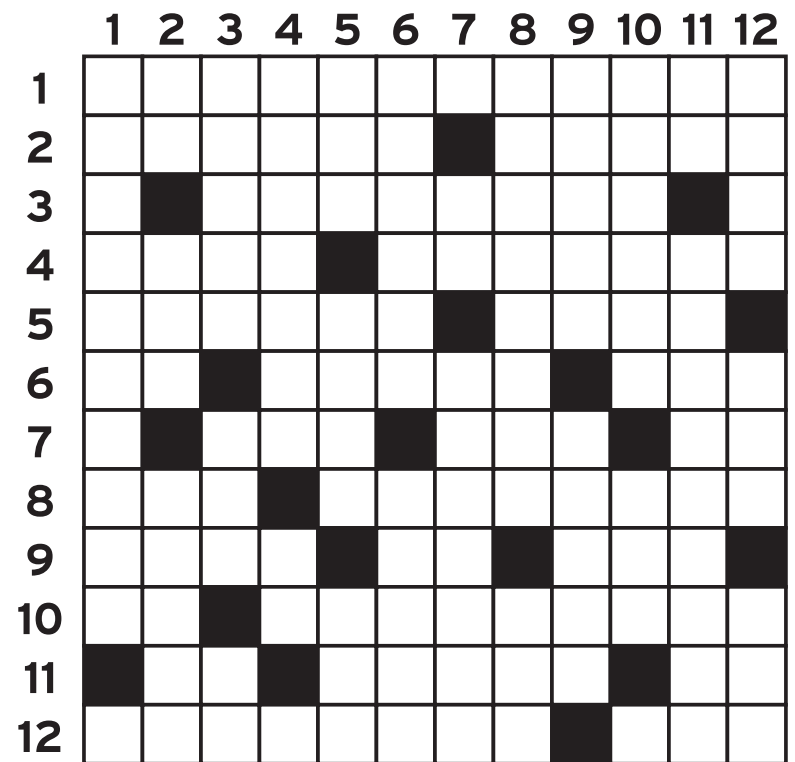
265 000 mots
Noms propres
Noms communs

LES ÉDITIONS Québecor

7, chemin Bates, Outremont (Québec) H2V 4V7
Tél.: (514) 270-1746 - www.quebecoreditions.com

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com



10 octobre 2002

06591

HORIZONTALEMENT

- Sereinement.
- Une autre fois - Coule en Afrique.
- Ruineuse.
- Dépouille quelqu'un de son argent - Spectacles d'un cirque.
- Qui convient tout à fait - Une des Iles Britanniques.
- Négation - Mettre en sûreté - Il est l'auteur du «Nom de la rose».
- Spécialité vietnamienne - Pif - Unité d'angle.
- S'inscrit en faux - Rencontre concertée entre deux ou plusieurs personnes.
- Pou - Argon - Ingurgitée.
- D'avoir - Combatif.
- À cet endroit - Publication périodique - Supposition.
- Assassinats - Pour désigner des objets.

- Interrogation rapide de quelques personnes pour se faire une opinion - Coule en Russie.
- Colère - Vague de la mer - Parfois, on le dit naïf.
- Leurrer - Avancer dans l'eau.
- Château des princes de Guise - Gêne les mouvements.
- Passer en revue - Charriot peu d'eau.
- Parier - Personnage bizarre.
- Inspiratrice d'un artiste - Panorama.
- Qui a vu le jour - Veloutée.
- Drôlement - A cours à Oslo - Abat fourni par le veau.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	C	O	U	R	T	C	I	R	C	U	I	T
2	O	S	S	U	A	I	R	E	S	T	O	
3	M	E	T	I	S	R	A	T	I	I		
4	M	E	N	S	E	I	G	N	A	N	T	
5	O	R	N	E	E	T	I	T	R	E		
6	T	A	S	R	U	E	R	B	R	U		
7	I	B	I	S	V	E	R	B	R	A	S	
8	O	B	L	I	G	E	S	I	E	N		
9	N	I	E	A	I	S	E	S	T	A		
10	N	S	A	U	T	E	R	B	A	N		
11	E	N	P	L	E	X	I	G	L	A	S	
12	R	A	V	I	E	E	N	I	E	M	E	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

06590

VERTICALEMENT

- Qui se rapporte exactement à ce dont il est question.
- Partie d'un septennat - Poème destiné à être chanté - Chante à la manière des Tyroliens.
- Image de la Vierge - Sans tache - Article contracté.

BEN



LA DÉVEINE



FRANK ET ERNEST



PEANUTS



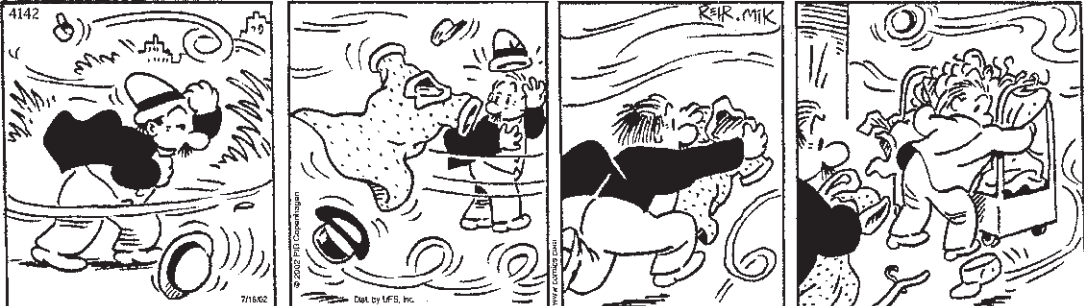
PHILOMÈNE



GARFIELD



FERDINAND



LE ROMAN DE SARA

- 18 -

Comment je m'habille? Syntaxe! Je n'ai plus rien à me mettre sur le dos!

Je longe le corridor en me répétant de rester calme. Dans le salon, ma mère feuillette un magazine pour femmes d'affaires. Je mets mes gants blancs pour l'aborder:

- M'man... tu me passes ta chemise noire en soie, ce soir? S'il te plaît?
- Pas mon chemisier en soie, quand même!
- Merci, tu es fine! dis-je en lui donnant un gros bec bryant sur la joue.

D'habitude, ça marche. - Où vas-tu? me demande-t-elle. - Au Festival de jazz. Tu me prêtes aussi ton rouge à lèvres Rose-Chinois?

- Ils finissent toujours tard, ces spectacles; tu rentres tout de suite après, d'accord? - Tu me le passes, oui ou non, ce rouge à lèvres? - Tu ne peux pas le demander sur un autre ton? fait-elle en élevant la voix.

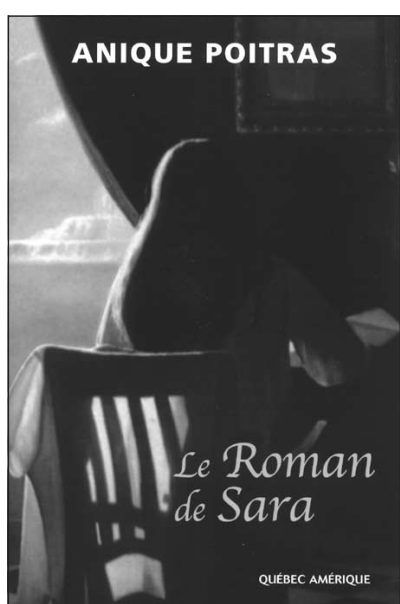
Je réplique en élevant la voix plus fort qu'elle: - Non! je ne peux pas! - Dans ce cas... - C'est ça, fais du chantage si ça te chante! Tu peux les garder pour toi, tes trucs à la con! J'en mourrai pas!

Je bous de colère. Nous ne pouvons pas nous parler plus d'une minute à la fois sans que la guerre éclate.

- Écoute, Sara, tu...
- Bla bla bla...
- Espèce de gripette! mais laisse-moi au moins te...

Je passe devant elle en coup de vent, en prenant bien soin de me boucher les oreilles. Je claque la porte et vais attendre Serge dehors, dans les marches de l'escalier: ma vieille chemise Levi's sur le dos et les lèvres nature!

Il y a foule à perte de vue rue



Sherbrooke. Syntaxe! La ville de Montréal au grand complet connaissait Pat Metheny excepté moi. Je déteste ça me sentir nouille! En nous faulant, nous réussissons à dénicher une bonne place: au centre et assez près de la scène. On nous marche quasiment dessus, mais je m'en fous: je suis dans les bras de mon amour. Je l'embrasse. Avec beaucoup de plaisir. Beaucoup d'attention aussi. Je suis si attentive que j'ai l'impression d'être le baiser. Sensation curieuse et troublante. - Tu embrasses bien, murmure Serge en souriant, les yeux fermés. Je ne réponds pas. Enfin, pas avec des mots...

Les applaudissements, les cris et les sifflements soudains nous font revenir sur terre! Le fameux guitariste, crinière tout ébouriffée, nous salue, l'air vaivement content d'être là. Les doigts de ma main gauche se posent délicatement sur les doigts de la main droite de Serge. Nos mains se croisent. J'appuie ma tête sur son épaule. - Are you going with me! dit Serge.

- Quoi? - C'est le titre de ce qu'il joue. Nous nous laissons bercer par la musique de Pat Metheny. Elle est belle. Elle va droit au ventre. Elle nous emporte, jusqu'à la fin du spectacle.

- Si on faisait un détour par l'île de la Visitation? me demande Serge aux abords de la station de métro.

- Bonne idée! Tu as vu comme le ciel est illuminé ce soir? - Tes yeux aussi sont illuminés, me répond-il en embrassant doucement mes paupières.

Je frissonne au contact de ses lèvres sur ma peau. Un vieil itinérant sans itinéraire chancelle à deux pas de nous. - Moi, c'est Laurent! Pis vous autres?

Il lève sa bouteille à notre intention, en nous scrutant de son regard embué par l'alcool. J'ai le réflexe de reculer. Serge presse ma main. L'homme se rapproche en ajoutant de sa voix rocailleuse et tremblotante: - Salut, les amoureux! Profitez-en, OK? Dépêchez-vous d'en profiter, bout de bonyenne!

Je frissonne au contact de ses paroles. Je ne sais pas pourquoi, mais elles me font froid dans le dos. J'enfouis ma tête sous le menton de Serge. Nous laissons le métro engouffrer la foule. Nous ne sommes pas pressés. Nous avons toute la vie devant nous. Le clochard a disparu.

À SUIVRE



© 2000 Éditions Québec Amérique Inc.